Stéphane CASTELLUCCIO

*Le commerce des meubles et des objets d’art  
par les marchands merciers parisiens pendant le règne de Louis XIV*

Thèse HDR soutenue à l'université de Paris Sorbonne - Paris IV le 1er décembre 2007, sous la direction d’[Alain Mérot](http://www.centrechastel.paris-sorbonne.fr/membres/alain-merot)

**Jury :**le président M. Philippe Haudrère, professeur d’histoire à l’université d’Angers ; Mme Michèle Bimbenet-Privat, conservateur au musée national de la Renaissance à Ecouen ; Mme Catherine Cardinal, professeur d’histoire de l’art moderne à l’université Blaise Pascal de Clermont Ferrand ; M. Amaury Lefébure, conservateur général du patrimoine, adjoint au directeur du musée national de la Malmaison et M. Alain Mérot.

**Résumé :** Mes recherches précédentes, et plus particulièrement l’étude des collections royales, de celles du Grand Dauphin et de Monsieur, frère de Louis XIV, m’ont conduit à étudier le milieu des marchands. En effet, les marchands merciers parisiens jouèrent un rôle essentiel dans la constitution de ces collections, car le Roi, son fils et son frère achetèrent auprès d’eux un grand nombre d’œuvres. Cependant, le monde de ces marchands capables de vendre une grande variété d’objets précieux restait inconnu pour le XVIIe siècle.

Si les marchands merciers du XVIIIe siècle ont fait l’objet d’études de la part de différents chercheurs, l’histoire du corps de la mercerie et de ses maîtres au cours du règne de Louis XIV a peu intéressé les historiens. Or cette période se révèle capitale pour l’épanouissement d’une des spécialités de ce corps, celle du commerce des meubles et des objets d’art.

Dans ce travail, j’ai souhaité étudier l’histoire du corps des marchands merciers, son organisation et saisir le commerce de ses maîtres dans les détails pratiques et dans ses dimensions sociale et humaine. Cet ambitieux projet plaçait ce sujet à la croisée de différentes disciplines, avec l’histoire de l’art, l’histoire sociale, l’histoire économique, ainsi que l’histoire des mentalités et du goût. L’importance du corps des merciers, qui comprenait environ 2 500 familles au milieu du XVIIe siècle, et l’étendue de ses compétences me surprirent. Ses maîtres pouvaient vendre aussi bien des brocarts que du charbon de bois ou du jambon de Bayonne. Mes recherches portent plus particulièrement sur les marchands merciers spécialisés dans le commerce des œuvres d’art et des meubles. Malgré cela, le nombre de maîtres demeurait important, bien qu’impossible à quantifier précisément. Il n’existait pas dans le corps de la mercerie de numerus clausus, contrairement à la corporation des orfèvres, qui limitait à 300 le nombre de ses maîtres. L’identification de tous les marchands merciers spécialisés dans le commerce des œuvres d’art demanderait un long dépouillement.

Je pris donc le parti d’étudier plus particulièrement une dizaine de familles, chiffre qui me parut convenable pour deux raisons. Ce nombre permettait, d’une part, des recherches approfondies sur chacune d’elles et, d’autre part, d’appréhender le corps de la mercerie sans présenter une vision d’ensemble trop tronquée. Il faut cependant demeurer lucide et admettre que dix familles et trente inventaires après décès ne peuvent représenter toute la diversité de la spécialité des marchands merciers débiteurs d’œuvres d’art et de meubles.